

Présentation du lauréat 2022 de la résidence d'écriture du Château Hagen



Sonia Backès, la présidente de l'assemblée de la province Sud et Gil Brial, son deuxième vice-président, vous convient au lancement officiel de la résidence d'écriture du Château Hagen et dévoileront le nom du lauréat 2022,

le jeudi 8 décembre à 8 h 30 au Château Hagen.

À cette occasion, vous pourrez rencontrer l'auteur qui présentera son projet d'écriture.

La province Sud soutient les auteur(e)s dans leur processus de création

La résidence d'écriture au Château Hagen a été créée par la province Sud en partenariat avec la Maison du Livre de la Nouvelle-Calédonie, il y a six ans pour aider les auteur(e)s de la province Sud dans leur processus de création.

Cette résidence dure trois mois.

Elle dote le lauréat d'une somme de 300 000 F par mois, soit 900 000 F pour les 3 mois de résidence. L'auteur bénéficie d'un espace de travail dans la maison Taragnat au sein du Château Hagen.

La province Sud marque ainsi le soutien qu'elle porte à la filière du livre.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.